



Liminaire SNCA-CGT

Mesdames, messieurs,

Aujourd'hui, plus que jamais nous mesurons l'impact de la politique salariale nationale menée depuis plus d'une décennie par le « Collège Employeur » de la CPN56. Les répercussions sur les établissements et leurs personnels sont pour nous extrêmement préoccupantes.

Depuis des années, Le SNCA-CGT n'a eu de cesse de vous alerter. Votre intransigeance et votre autisme, en matière de revalorisation des salaires, a mené une grande partie des personnels au découragement, à la sensation d'impuissance et à la perte de sens dans leur travail. C'est pour dénoncer et ne pas cautionner cette politique salariale déplorable engagée par le réseau que notre organisation a envoyé un courrier à la représentante du ministère pour l'informer des motifs qui ont amené le SNCA-CGT à boycotté la CPN52, en juillet 2021.

Mesdames, messieurs les président·e·s, votre volonté d'encadrer rigoureusement l'évolution des salaires, comme il est inscrit dans votre motion de 2017 relative à l'efficacité et à l'autonomie du réseau des CMA, a engendré des effets catastrophiques. Vous écriviez aussi en 2017 que les salaires des agents des CMA étaient en deçà de ceux de la fonction publique et des structures comparables. L'analyse, présentée par le cabinet en conseil Arthur Hunt, en 2020, n'a fait que confirmer ce que nous savions toutes et tous.

En encadrant drastiquement les rémunérations, le « Collège Employeur » a participé à l'appauvrissement des agent·e·s durant la dernière décennie. La répercussion de cette politique est d'autant plus grave qu'elle se conjugue aujourd'hui avec une dérive inflationniste sans précédent.

Les salarié·e·s subissent de plein fouet une baisse chronique de leur pouvoir d'achat, une absence évidente de perspective et d'évolution de carrière avec pour incidence une augmentation des risques psychosociaux.

Régulièrement les premières catégories de personnels sont rattrapées par la hausse du SMIC et impose la suppression d'échelons. Par effet induit nous observons un écrasement des grilles indiciaires qui deviennent de plus en plus incompréhensibles et inéquitables. Le réseau est devenu inattractif, le turn-over et le nombre d'agent souhaitant quitter nos établissements consulaires est en constante augmentation. Ce constat est affligeant.

Pour le SNCA-CGT, il s'agit d'avancer collectivement sur la question des salaires et non pas de saupoudrer le statut d'une ou deux mesurette, catégorielles et très limitées.

Très récemment, par la force des choses et après 12 ans de gel des salaires, vous avez, lors des réunions de travail de la CPN 56, proposé au « Collège Salarié » une revalorisation du point d'indice de 1.5% portant le point de 5.21€ à 5.28€.

Pour le SNCA-CGT cette proposition est inacceptable et indécente, d'une part parce qu'elle n'enrayera pas la perte de pouvoir d'achat des agents ; elle la limitera tout au plus et d'autre part parce qu'elle est conditionnée à la mise en place de mesures complémentaires chères aux directions des ressources humaines.

Mesdames, messieurs les président·e·s, dans le contexte actuel, il devient urgent de sortir de la période de disette salariale que vous avez imposé au personnel des CMA pendant 12 ans. **Vous devez, aujourd'hui, stopper l'hémorragie de la perte de pouvoir d'achat.**

La proposition de la CGT, n'est pas déraisonnable ; c'est une proposition de justice sociale. Nous réclamons une mesure d'urgence par l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de 3.55% correspondant à la revalorisation du smic depuis le 1er janvier 2022. Et pour le deuxième semestre 2022 et l'année 2023, une revalorisation des salaires indexée, à minima, sur le taux d'inflation observée par l'INSEE.

Mesdames, messieurs les président·e·s, nous saurons à l'issue de cette CPN 565 si vous avez la volonté de rétablir la confiance, de redonner du sens au travail, d'améliorer les conditions de travail et d'attribuer des salaires dignes pour qu'enfin les perspectives d'avenir soient réelles et visibles.

Merci pour votre écoute

Patrick DOSSEUL
SNCA-CGT